

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 21 JUIN 2023

N° 23-00700 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

-----  
**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de **dix-huit (18) élèves Contrôleurs du Travail, session 2022**, sont déclarés admis en remplacement de candidats défaillants.

Ce sont :

**Admis**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
9°	BELEM AMADE	2610_5702_7361_5970	B9321464	29/01/00
10°	SOURA HAMED	2610_7035_1026_5943	B10866764	31/12/90

Arrêté la présente liste à deux (02) admis.

**Défaillants**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE NAISS.
3° Liste d'attente	ZONGO GEORGES	2107_2616_2344_7946	B13571725	23/12/95
5° Liste d'attente	BARRO ARSÈNE LIONEL	2610_9537_1396_9146	B9615447	04/09/00

Arrêté la présente liste à deux (02) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'Institut Régional d'Administration (IRA) des Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général

*Hamidou*  
**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Etat

